

PROJETS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS DU PRÉSCOLAIRE ET DU PRIMAIRE

CRITÈRES D'ADMISSION ET DE SÉLECTION POUR LES ÉLÈVES QUI DÉBUTERONT DANS LE PROGRAMME EN 2022-2023

École	Programme	Niveau d'entrée	Critères d'admission et de sélection des élèves		Secteur	Nombre de groupe au niveau d'entrée	Gestion de la liste d'attente
			Pour le niveau d'entrée	Pour les autres niveaux			
des Petits-Explorateurs	École alternative	Maternelle 5 ans	-Participation obligatoire à la soirée d'information virtuelle -Présence des parents sur rendez-vous aux portes ouvertes virtuelles -Remise d'une lettre de motivation Parmi les élèves répondant aux critères, priorité à la fratrie fréquentant présentement l'école. Les autres places sont classées en rang par tirage au sort électronique. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.	Mêmes critères d'admission et de sélection que le niveau d'entrée. Priorité selon l'ordre suivant : 1) Fratrie fréquentant présentement l'école 2) Élèves provenant des autres écoles participatives du CSS qui résident dans le secteur de l'école	Pour les élèves résidant dans l'arrondissement de Longueuil en excluant LeMoynes	2	Nouvelle liste à chaque année
des Quatre-Saisons	École alternative	Maternelle 5 ans	-Participation obligatoire à la soirée d'information virtuelle -Remise du formulaire d'informations générales -Présence des parents sur rendez-vous aux portes ouvertes virtuelles Parmi les élèves répondant aux critères, priorité à la fratrie fréquentant présentement l'école. Les autres places sont classées en rang par tirage au sort électronique. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.	Mêmes critères d'admission et de sélection que le niveau d'entrée. Priorité selon l'ordre suivant : 1) Fratrie fréquentant présentement l'école 2) Élèves provenant des autres écoles participatives du CSS qui résident dans le secteur de l'école	Pour les élèves résidant dans l'arrondissement de Saint-Hubert et de LeMoynes	1	Nouvelle liste à chaque année
Tourterelle	École alternative	Maternelle 5 ans	-Participation obligatoire à la soirée d'information virtuelle -Présence des parents sur rendez-vous aux portes ouvertes virtuelles -Remise du questionnaire familial et de la lettre de motivation Parmi les élèves répondant aux critères, priorité à la fratrie fréquentant ou ayant déjà fréquenté l'école dont l'historique démontre l'engagement positif de la famille. Les autres places sont classées en rang par tirage au sort électronique. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.	Mêmes critères d'admission et de sélection que le niveau d'entrée. Priorité selon l'ordre suivant : 1) Fratrie fréquentant ou ayant déjà fréquenté l'école donc l'historique démontre l'engagement positif de la famille. 2) Élèves provenant des autres écoles participatives du CSS qui résident dans le secteur de l'école	Pour les élèves résidant dans les villes de Brossard, de Saint-Lambert et dans l'arrondissement de Greenfield-Park	1	Nouvelle liste à chaque année
Mille-Sports	Vocation sportive et des saines habitudes de vie	Maternelle 5 ans	-Participation obligatoire à la soirée d'information virtuelle ou en présentielle -Remise d'un formulaire de réflexion Parmi les élèves répondant aux critères, priorité à la fratrie fréquentant présentement l'école. Les autres places sont classées en rang par tirage au sort électronique. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.	Idem que pour la maternelle 5 ans	Pour les élèves résidant sur le territoire de l'arrondissement de Saint-Hubert excluant les rues suivantes : De L'Amiral, De L'Azuré, Des Colliades, Des Fadets, Des Lucines, Des Monarques, Des Morios et la section de la rue Béliveau entre les rues Roberval et Vauquelin	3	Nouvelle liste à chaque année

PPP primaire – Critères d'admission et de sélection

École	Programme	Niveau d'entrée	Critères d'admission et de sélection des élèves		Secteur	Nombre de groupe au niveau d'entrée	Gestion de la liste d'attente
			Pour le niveau d'entrée	Pour les autres niveaux			
École internationale de Greenfield-Park	Programme d'éducation internationale	1 ^{re} année	-Dépôt du bulletin scolaire démontrant une progression normale des apprentissages -Réussite d'un test de sélection Ordre d'attribution des places : 1) Fratrie déjà inscrite à l'école (à condition de réussir le test de sélection) 2) Classement des élèves en rang en fonction des résultats obtenus aux tests de sélection. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles. 10 places sont attribuées aux élèves de l'arrondissement de Greenfield Park ayant obtenus les meilleurs résultats.	-Test de sélection d'abord pour les élèves sur la liste d'attente des années précédentes, les places seront attribuées selon les résultats. -Si la liste d'attente est vide, passation d'un test de sélection parmi les élèves inscrits dans la console. Classement en rang selon les résultats obtenus. Une priorité est accordée aux élèves qui ont une sœur ou un frère déjà inscrit à l'école.	Pour tous les élèves du territoire du CSS Marie-Victorin	2	Liste est conservée pour le cycle complet
École internationale du Vieux-Longueuil	Programme d'éducation internationale	Maternelle 5 ans	Tirage au sort électronique pour attribuer un rang. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles. La fratrie est priorisée.	Idem que pour la maternelle 5 ans	Pour les élèves de l'arrondissement du Vieux-Longueuil incluant LeMoyne de même que quelques rues de l'arrondissement de Saint-Hubert, soit les suivantes : De L'Amiral, De L'Azuré, Des Colliades, Des Fadets, Des Lucines, Des Monarques, Des Morios et la section de la rue Béliveau entre les rues Roberval et Vauquelin	4	Nouvelle liste à chaque année
Félix-Leclerc	Programme musical	2 ^e année	-Participation à la soirée d'information -Participation à une activité musicale pour valider l'intérêt et les aptitudes des élèves pour la musique (A- Au-dessus des critères, B - Répond aux critères, C – En deçà des critères, D – Ne répond pas aux critères). Les élèves ne répondant pas aux critères (D) se verront non admis. -Validation de la capacité des élèves à suivre un rythme accéléré par l'étude du dossier comprenant : -Grille d'analyse complétée par l'enseignant actuel de l'élève (sont évaluées l'autonomie et la socialisation, la capacité d'apprentissage et d'adaptation et l'apprentissage de la lecture) -Passation d'un test de français et de mathématiques -Dépôt du dernier bulletin de l'année en cours (si pas disponible la première communication sera à fournir) Parmi les élèves répondant aux critères, classement en rang par tirage au sort électronique. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles. Ce tirage se fera en trois vagues à partir du résultat de l'activité musicale (A, B ou C). À candidature égale, la priorité est accordée aux élèves ayant de la fratrie.	-Les élèves doivent posséder les connaissances et les habiletés nécessaires pour s'intégrer aux groupes déjà formés. Les critères d'admission et de sélection seront : -Dépôt du dernier bulletin de l'année en cours -Passation d'une audition musicale pour leur premier instrument (le piano, le violon ou le violoncelle), de tests de théorie et de solfège.	Pour tous les élèves du territoire du CSS Marie-Victorin. 30% des places sont réservées aux écoles dont l'IMSE est de 8, 9 ou 10 indépendamment de la ville ou de l'arrondissement. Les autres places, incluant les élèves non sélectionnés précédemment, sont réparties entre Brossard, Saint-Lambert et chaque arrondissement en proportion de son bassin d'élèves de première année.	2	Nouvelle liste à chaque année

Ordre de traitement des demandes :

